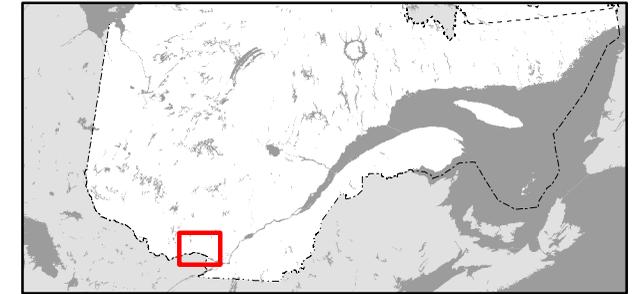


Avertissement : Les limites dessinées sur cette carte sont fournies à titre indicatif pour permettre une diffusion cartographique de l'information. En cas de conflit entre ces limites et les descriptions légales des entités représentées, ces dernières prévalent.

Délimitation des zones où s'appliquent les mesures associées à la MDC



- Zone de surveillance rehaussée (ZSR)
- Rayon de 45 km
- Zones de chasse

Metadata

Système de référence géodésique GCS North American 1983, NAD 83
Projection cartographique Conique de Lambert

0 5 10 15 km

1/452 707

Source Ministère de la Sécurité publique :
Carte de base (PUBLIQUE) du gouvernement du Québec

Réalisation Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Direction de la santé et du bien-être des animaux sauvages

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

©Gouvernement du Québec, 2025